

La CRDOA propose aux déposants un tableau de présentation des résultats du récolement.

Ce tableau permet de présenter de façon synthétique mais aussi exhaustive les résultats d'un récolement.

Ainsi, le nombre de biens déposés est toujours égal à la somme des biens restant à récoler, des biens récolés hors inventaire et des biens récolés.

Le nombre de biens récolés est toujours égal à la somme des biens localisés et des biens recherchés.

Le nombre de biens recherchés est toujours égal à la somme des classements, plaintes et radiations (un titre de perception se cumulant toujours avec un classement ou une plainte).

Que les résultats du récolement soient présentés sous cette forme ou sous une autre, l'important est de disposer, dans le rapport de récolement, de l'ensemble de ces résultats.

Récolement du --/--/-- au --/--/--

Nom du dépositaire

Biens culturels	Récolement			Post-récolement						
	Déposés	Restant à récoler	Récolés hors inventaire	Récolés	Localisés	Recherchés*	Classements	Plaintes	Titres de perception	Radiations
Adresse 1										
Adresse 2										
Adresse 3										

* dont biens disparus avant 1945 : XX

* dont biens disparus depuis le dernier récolement : YY

* dont biens retrouvés à l'occasion du récolement : ZZ

Déposés : total des biens déposés régulièrement dans le lieu de dépôt

Restant à récoler : total des biens inscrits sur l'inventaire mais non récolés (salle non accessible, etc.)

Récolés hors inventaire : total des biens récolés sur place mais et ne figurant pas sur l'inventaire (non enregistrés, sous-dépôts, etc.)

Post-récolement : suites déterminées par le déposant